

*Questions orales***L'AGENCE DE PROMOTION ÉCONOMIQUE DU CANADA ATLANTIQUE****L'EXAMEN DES DEMANDES**

M. George Baker (Gander—Twillingate): Monsieur le Président, toutes les demandes de plus d'un million de dollars présentées à l'Agence de promotion économique du Canada atlantique doivent être soumises à un conseil. Malheureusement, dans certains cas, les membres du conseil sont appelés à approuver ou à rejeter des demandes qu'ils ont eux-mêmes présentées.

Le gouvernement est-il au courant de cette situation? Sait-il que le ministre responsable de l'APÉCA, le sénateur Lowell Murray, encourage vivement les membres du conseil à demander eux-mêmes des fonds et refuse par la suite leur démission et que certains membres du conseil font l'ultime sacrifice de ne pas assister temporairement aux séances du conseil pendant que celui-ci étudie leurs demandes?

Diriez-vous que cette méthode de distribution des fonds de l'État est conforme aux principes moraux?

L'hon. John C. Crosbie (ministre du Commerce extérieur): Monsieur le Président, comme vous le voyez, c'est en raison de ce type d'insinuations qu'il nous est de plus en plus difficile de recruter des membres du secteur privé et de les persuader qu'il est de leur devoir public de siéger à certains conseils ou à certaines agences.

Le Conseil de promotion économique du Canada atlantique a adopté certaines règles qu'il applique dans le cas de conflits d'intérêts éventuels. Selon ces règles, tous les membres se trouvant devant un conflit d'intérêts réel ou potentiel en raison d'une affaire, d'une question, d'une demande ou d'un projet que doit étudier le conseil doivent immédiatement déclarer le conflit d'intérêts et se retirer des discussions et des études portant sur le sujet qui les concerne.

Ce sont d'ailleurs ces règles que respectent l'Agence de promotion économique du Canada atlantique et le Conseil du Programme Entreprise Atlantique. Leurs membres n'ont jamais enfreint les règles, qui sont tout à fait convenables et qui sont appliquées adéquatement.

Permettez-moi également de souligner à la Chambre que, pour l'ensemble de la région, l'APÉCA reçoit et traite dix fois plus de demandes d'aide que tous ses prédécesseurs et qu'elle a jusqu'à maintenant dépensé, ou s'est engagée à dépenser, 200 millions de dollars dans les quatre provinces de l'Atlantique. Ce programme fédéral devient vite le programme le plus populaire jamais mis sur pied dans cette région, et ce malgré l'opposition des députés libéraux, ainsi que du Sénat qui est également contrôlé par le parti libéral.

ON DEMANDE AU GOUVERNEMENT DE MODIFIER LE PROJET DE LOI

M. George Baker (Gander—Twillingate): Monsieur le Président, plusieurs membres du conseil d'administration de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique, comme Dorothy Sutherland de la Nouvelle-Écosse ainsi que Donald Deacon et Francis MacAulay de l'île-du-Prince-Édouard ont affirmé qu'il s'agissait d'un conflit d'intérêts. M^{me} Sutherland a déclaré qu'il ne lui viendrait jamais à l'esprit de s'adresser à elle-même une demande d'argent. D'autres membres du conseil d'administration qui ont présenté des demandes

d'argent et les ont obtenues, ont affirmé l'avoir fait avec la bénédiction du ministre.

Le gouvernement sait-il que M. David Ganong, l'un des propriétaires de la société Ganong Brothers, au Nouveau-Brunswick, a démissionné le mois dernier, non pas parce que l'Agence lui avait versé une subvention de 75 000 \$ pour permettre à son entreprise de se moderniser, mais parce qu'il avait soumis a-t-il dit une autre demande de plusieurs millions de dollars? Le ministre sait-il que le sénateur compétent lui a alors téléphoné pour lui dire qu'il n'était pas nécessaire de démissionner en attendant qu'on ait étudié sa demande? Le gouvernement pourrait-il modifier le projet de loi pertinent, faire disparaître cette énorme échappatoire et réprimander le sénateur concerné?

• (1500)

L'hon. John C. Crosbie (ministre du Commerce extérieur): Monsieur le Président, plusieurs dizaines de citoyens siègent aux conseils d'administration de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique et de l'Agence de développement de l'entreprise dans l'Atlantique. Dans tous les cas, ils suivent les directives et les règles relatives aux conflits d'intérêts.

Des voix : Oh, oh!

M. Crosbie: On ne me fera pas taire, monsieur le Président.

M. Tobin: Ce serait pure folie!

M. Crosbie: On me pose cette question et j'ai le droit d'y répondre. La réputation des intéressés est en jeu.

Mlle MacDonald: Ils s'imaginent que c'est de la calomnie.

M. le Président: La présidence a permis au député de poser une question complexe et fort longue. J'estime que les députés devraient permettre au ministre d'y répondre comme il se doit. La parole est au ministre.

M. Crosbie: Monsieur le Président, au sujet du cas de M. Ganong, il a écrit à un membre de la Chambre haute, le sénateur Murray, qui est responsable de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique et lui a dit qu'il avait soumis à l'Agence et au Conseil d'Entreprise Atlantique un projet important nécessitant sa participation active. Dans les circonstances, il a jugé bon de soumettre sa démission.

Le sénateur lui a répondu dans une lettre datée du 7 avril dans laquelle il précise qu'il regrette qu'il ait à remettre démission, et il lui signale que rien ne le force à démissionner, mais que dans les circonstances, du fait qu'en tant que président, il serait directement responsable d'accepter ou de rejeter la demande en question, il comprenait fort bien qu'il soit forcé de démissionner. Voilà ce qui s'est passé, et il n'y a rien de mal là-dedans.

Puis-je enfin préciser que la Chambre de commerce des provinces atlantiques réclame l'adoption du projet de loi pertinent sous sa forme actuelle et souhaite que le Sénat libéral et l'opposition libérale qui a voté contre ce projet de loi en troisième lecture dans cette enceinte, cessent d'en retarder l'adoption. Il s'agit de l'agence la plus utile jamais mise sur pied par le gouvernement fédéral pour le bénéfice de la région de l'Atlantique. La jalousie de nos vis-à-vis et leur intention de faire disparaître cette agence est fort mal vue par les habitants de la région.